

Programme de la Confédération visant à freiner la hausse des coûts dans l'assurance obligatoire des soins

Mardi 30 octobre 2018, 4^e Congrès de novembre de santé suisse

Thomas Christen

Vice-directeur, membre de la direction de l'OFSP

1

Contenu

1. Contexte
2. Mesures visant à freiner la hausse des coûts
3. Objectifs
4. Ancrage du programme visant à freiner la hausse des coûts
5. Conclusions

Contenu

1. Contexte
2. Mesures visant à freiner la hausse des coûts
3. Objectifs
4. Ancrage du programme visant à freiner la hausse des coûts
5. Conclusions

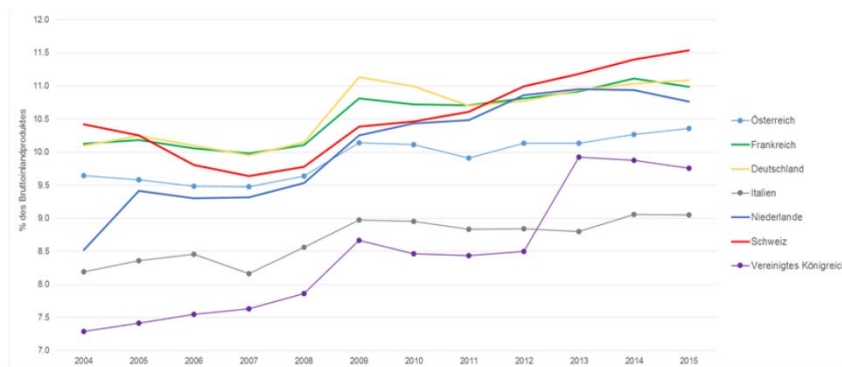


Freiner la hausse des coûts: un impératif absolu?

- Sondage Tamedia du 30 sept. 2018: Les coûts de la santé comme principale préoccupation
- Sondage gfs / Blick du 1 octobre 2018: Les coûts de la santé comme principale préoccupation
- Initiative du PDC visant à freiner les coûts de la santé
- Initiative du PS visant à plafonner les primes d'assurance
- Priorité de l'année présidentielle de Doris Leuthard
- Interventions et initiatives parlementaires en abondance
- «La population ploie sous le poids des primes» (NZZ 17.2.2018) → Guère un jour sans que les médias ne traitent du sujet.

5

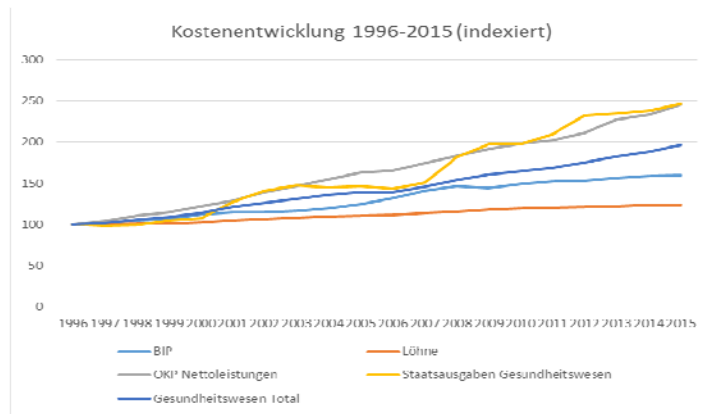
Part des dépenses de santé au PIB (%)



Source: OCDE 2017, rapport d'experts 2017

6

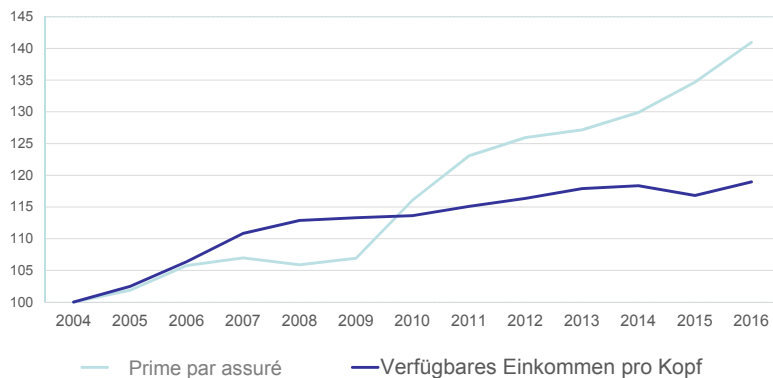
Évolution des coûts de l'AOS largement au-dessus de celle des salaires et du PIB



Source: OFS. Coût et financement du système de santé en 2015, indice des salaires nominaux, comptes nationaux

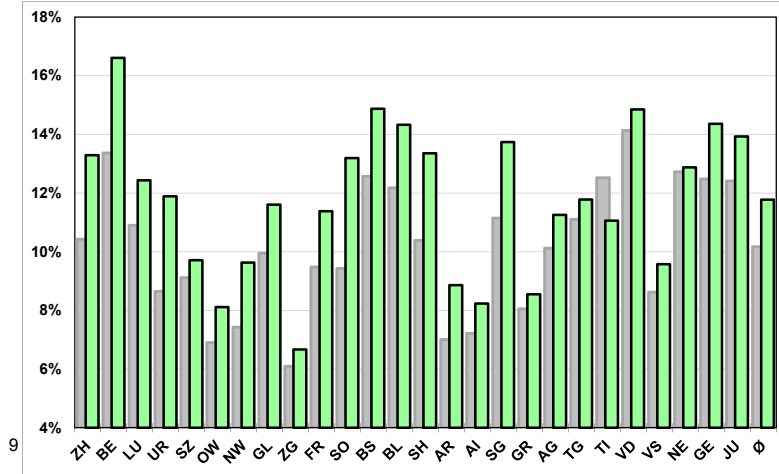
7

Évolution des primes et du revenu disponible (2004 = 100)



8

Charge d'assurance restante en % du revenu disponible (2010/2014)



Contenu

1. Contexte
2. Mesures visant à freiner la hausse des coûts
3. Objectifs
4. Ancrage du programme visant à freiner la hausse des coûts
5. Conclusions

1. Article relatif aux projets pilotes

- Extension de la marge de manœuvre hors LAMal
- Nouvelles expériences, mais limitées sur le plan thématique, temporel et géographique
- Projets pilotes en rapport avec EFAS ou modèles de soins novateurs permettant de freiner la hausse des coûts

11

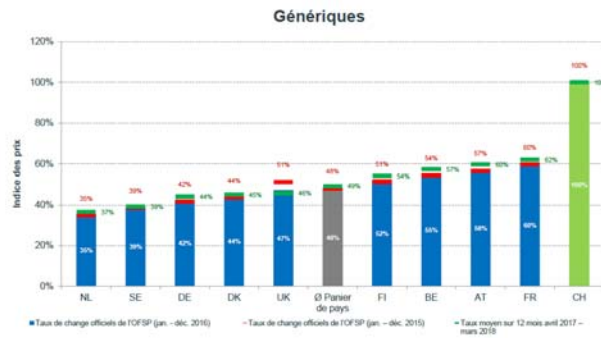
2. Renforcement des partenariats tarifaires

- Introduction...
- Un contrôle renforcé des factures relève de la responsabilité des assureurs-maladie, par ex:**
 - Vérification plus poussée du respect des limitations de prestations
 - Ajustement des limites des systèmes de vérification vers le bas
 - Contrôle accru du respect des conditions pour les modèles d'assurance alternatifs
- ... pour piloter les coûts
- Droit de recours des assureurs concernant la planification hospitalière

12

3. Baisse des prix grâce à un système de prix de référence

S'agissant des génériques, l'indice des prix suisses 2018 est nettement plus élevé que l'indice moyen des pays de comparaison.



13

Contenu

1. Contexte
2. Mesures visant à freiner la hausse des coûts
3. Objectifs
4. Ancrage du programme visant à freiner la hausse des coûts
5. Conclusions

Avons-nous déjà connu cela? F. Schäfer, Tamedia



Communiqué de presse – Berne, le 25 octobre 2017

Rapport d'experts du Conseil fédéral sur la maîtrise des coûts de la santé

Les budgets globaux : des expériences hasardeuses aux dépens des patientes et des patients

15

Budget global vs objectifs

- Les budgets globaux sont possibles en tant que mesure indépendante, par exemple dans le domaine stationnaire.

vs

- Des objectifs contraignants doivent contribuer à renforcer la responsabilité en matière de coûts.
- La réglementation de la concurrence, les compétences, les responsabilités et les modalités de financement doivent le moins possible être modifiées.

16

Mise en œuvre possible d'un objectif

Objectif pour la croissance globale des coûts de l'AOS en **Suisse**

Répartition de l'objectif de la croissance globale des coûts de l'AOS **entre les cantons**

Répartition de l'objectif pour les différents cantons sur les catégories de coûts

Répartition des objectifs pour les catégories de coûts sur les domaines des fournisseurs de prestations

Mesures correctrices

17

Contenu

1. Contexte
2. Mesures visant à freiner la hausse des coûts
3. Objectifs
4. Ancrage du programme visant à freiner la hausse des coûts
5. Conclusions

Ancrage du programme visant à freiner la hausse des coûts

1. Admission de fournisseurs de prestations
2. Renforcement de la qualité
3. Financement uniforme des prestations dans les domaines ambulatoire et stationnaire
4. Modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie

19

Contenu

1. Contexte
2. Mesures visant à freiner la hausse des coûts
3. Objectifs
4. Ancrage du programme visant à freiner la hausse des coûts
5. Conclusions

Conclusions en cinq points

1. Avec une croissance de plus de 4% par an, les coûts et les primes se heurtent à des limites. Des mesures doivent être prises au niveau des coûts.
2. La politique en matière de santé ne se résume pas à une politique de maîtrise des coûts. Mais c'est aussi cela. C'est ce qui a incité le Conseil fédéral à lancer un programme de maîtrise des coûts.
3. Tous les acteurs sont concernés. Chacun doit assumer sa responsabilité en la matière et contribuer à freiner la croissance des coûts et des volumes non justifiés sur le plan médical.
4. Un débat fondamental sur l'instrument superposé du plafond contraignant est requis. La sensibilisation des acteurs aux coûts sera ainsi renforcée.
5. Le Conseil fédéral compte sur les acteurs pour soutenir les mesures proposées et espère qu'ils accueilleront favorablement les mesures de réforme.